



Doc. 14567
25 juin 2018

Assurer la protection des défenseurs des droits de l'homme dans les États membres du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 7

M. Boriss CILEVIČS, Lettonie, Groupe des socialistes, démocrates et verts
M. Edmon MARUKYAN, Arménie, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
M. Stefan SCHENNACH, Autriche, Groupe des socialistes, démocrates et verts
Mme Ioanneta KAVVADIA, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne
M. Georgios PSYCHOGIOS, Grèce, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, paragraphe 5.6, remplacer le mot «valeurs» par le mot «libertés».

Déposé par:

CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
KAVVADIA Ioanneta, Grèce, GUE
MARUKYAN Edmon, Arménie, ADLE
PSYCHOGIOS Georgios, Grèce, GUE
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC

1. 2018 - Troisième partie de session

